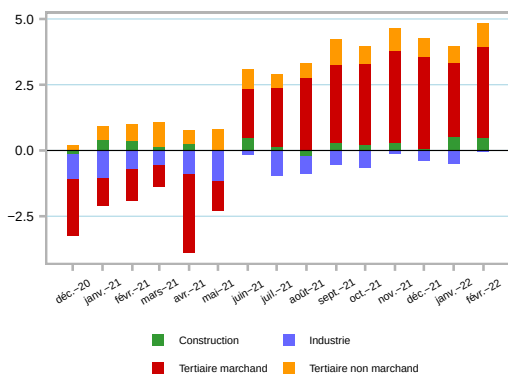


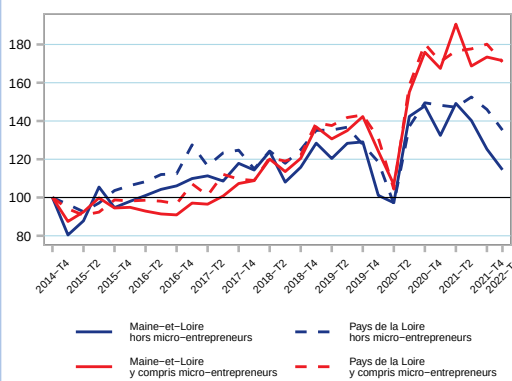
Activité économique

Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



Dans le Maine-et-Loire, le volume d'heures rémunérées (hors chômage partiel) est supérieur à son niveau de 2019 depuis le mois de juin 2021. En février 2022, il est supérieur de 5 % à son niveau de février 2019, contre +4 % au niveau régional.

Au 1er trimestre 2022, les créations d'entreprises diminuent de 1 % par rapport au trimestre précédent, contre -5 % au niveau régional, et après +3 % au 4e trimestre 2021. Les créations hors micro-entreprises reculent de 11 % (contre -7 % au niveau régional). Les créations d'entreprises sont désormais calculées selon un dispositif rénové. Il en résulte un relèvement en niveau de l'historique et une évolution légèrement plus dynamique.

En février 2022, les défaillances d'entreprises cumulées depuis 12 mois augmentent de 2 % (contre +3 % au niveau régional). Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien (une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise), le nombre de défaillances se maintient à un niveau historiquement bas.

En mars 2022, 5 300 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an en Maine-et-Loire. Le niveau cumulé est en baisse (-1%), après +4% au mois précédent). Il reste à un niveau particulièrement élevé après l'augmentation amorcée en juin 2020.

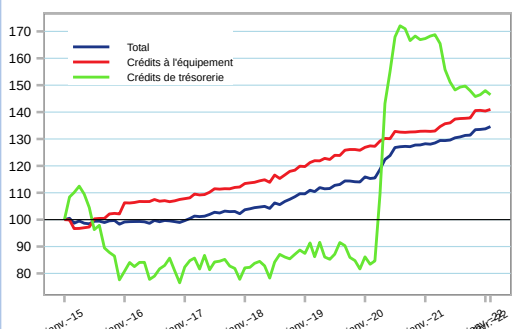
En février 2022, les crédits accordés aux entreprises pour leur trésorerie baissent de 1 %, contre +1 % au niveau régional. Ils restent supérieurs de 60 % à leur niveau de février 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

Logements commencés



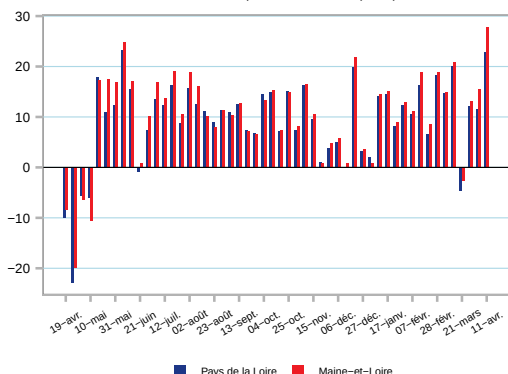
Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels en Maine-et-Loire

Indice base 100 en janvier 2015



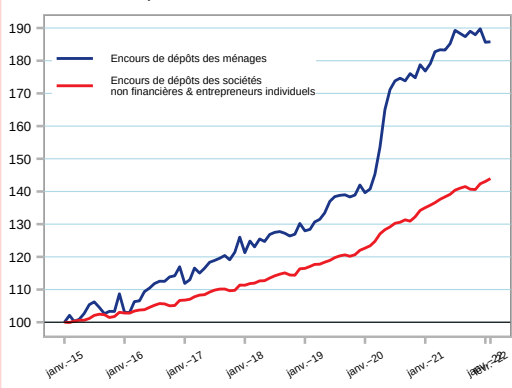
Transactions bancaires

Évolution des montants de transactions par rapport à la semaine équivalente de 2019 (en %)



Évolution des encours de dépôts

Indice base 100 en janvier 2015



Hormis une baisse fin mars, les transactions bancaires restent nettement supérieures à leur niveau de 2019, en partie du fait de l'augmentation du taux de recours à ce moyen de paiement. En moyenne sur les 4 semaines du 21 mars au 17 avril, elles sont supérieures de 13 % à leur niveau de 2019, contre +10 % au niveau régional.

En février 2022, les encours de dépôts des ménages restent stables. La tendance haussière des derniers mois est loin d'égaliser les très fortes hausses de la période de mars à août 2020. Les encours de dépôts des entreprises augmentent de 0,6 %.

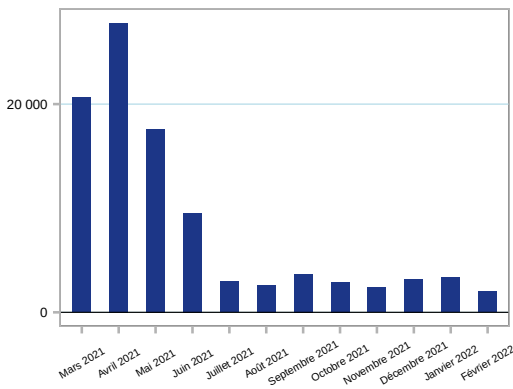
Heures rémunérées

Évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Activité partielle :

nombre de salariés indemnisés



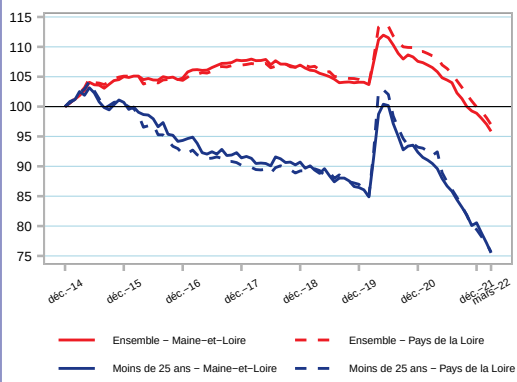
En février 2022, le volume d'heures rémunérées est stable par rapport à la normale (même mois en 2019) dans l'industrie.

Celui-ci est en hausse dans les secteurs tertiaires marchand (+7 %) et non marchand (+7 %), ainsi que dans la construction (+5 %).

En février 2022, dans le Maine-et-Loire, 2 000 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 3 300 en janvier et 3 200 en décembre.

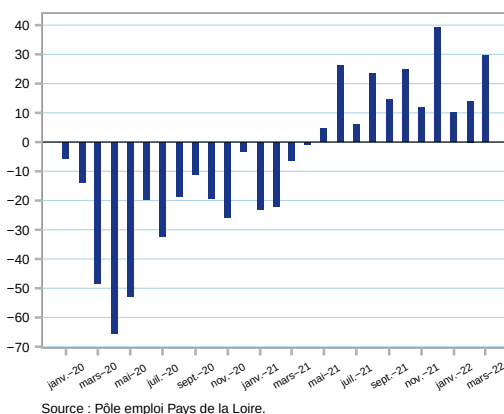
Demandeurs d'emploi en fin de mois ABC

Indice base 100 en décembre 2014



Offres déposées à Pôle Emploi

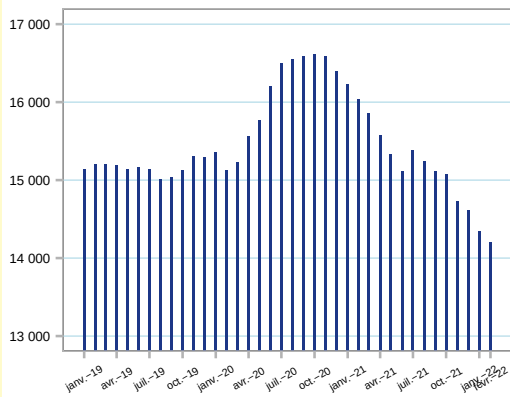
Évolution par rapport au même mois de 2019 (en %)



Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C poursuit sa baisse en mars 2022 (-1,2 %, comme au niveau régional). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans baisse plus fortement (-2,1 %, contre -1,9 % au niveau régional).

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont supérieures à leur niveau d'avant crise (même mois de 2019) depuis le mois d'août 2021. En mars 2022, elles sont supérieures de 30 % à leur niveau de 2019.

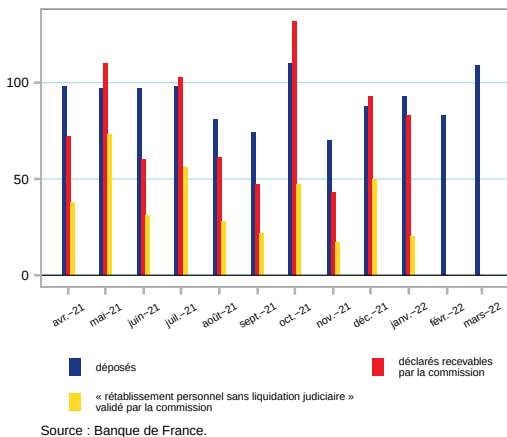
Bénéficiaires du RSA



En février 2022, 14 200 personnes bénéficient du RSA, soit une baisse de 1,0 % par rapport au mois précédent (contre -0,5 % au niveau régional). La tendance est à la baisse depuis décembre 2020. Le nombre de bénéficiaires est inférieur de 6,6 % à son niveau de 2019.

En mars 2022, le nombre de dossiers de surendettement est en hausse de 33 % (contre +18 % au niveau régional). Les données sur le nombre de dossiers jugés recevables ainsi que sur les rétablissements personnels sans liquidation judiciaire ne sont pas disponibles ce mois-ci.

Surendettement : nombre de dossiers



Bénéficiaires de l'ASS (allocation de solidarité spécifique)

Base 100 en décembre 2014



En février 2022, dans le Maine-et-Loire, 3 180 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en légère hausse de 0,2 %, comme au niveau régional).